

## Changement de spécialité

Par **Helpmepleaseouu**, le 18/11/2015 à 15:41

Bonjour je voudrais savoir si c'était possible de changer de matière pour les TD ? Au début de l'année , l'administration nous fait demandait de choisir en le penal et la famille . Moi qui hésiter beaucoup j'ai mis famille au final avec quelques recherche je regrette . Pénal me convient mieux je pense . Vous savez si on peut changer la spécialité ? D'autant plus que ces cours commence au second semestres Cad dans environs 2 mois ;

Par **Helpmepleaseouu**, le 18/11/2015 à 15:42

\* nous avait demandé

Par **Dragon**, le 18/11/2015 à 16:35

Bonjour,

comment veut-il qu'on le sache? Va voir le secrétariat de ton université c'est lui qui sera le mieux placé pour te répondre. C'est d'une logique pourtant..

Par **Lexsail**, le 18/11/2015 à 18:26

Bonjour,

Ca dépend en effet beaucoup des facs... Il me semble qu'à Aix, par exemple, on pouvait changer les matières du second semestre pendant un certain moment.

Par **Emillac**, le 18/11/2015 à 19:06

Bonjour,

En tout cas, même en Pénal, il va falloir faire un [s]TRES[/s] gros effort sur l'orthographe et la grammaire...

[smile25]

Par **Helpmepleaseouu**, le **18/11/2015** à **21:51**

Enseignement à distance vous connaissez ? Au lieu de passer 40 ans au tel j'ai préféré posez la Q sur le forum ... Mais à ce que je peut voir cela ta fortement dérangé . Donc tu n'étais pas du tout OBLIGER de regarder ET répondre à mon message . Voila ^^

Sinon merci de la réponse

Par **Helpmepleaseouu**, le **18/11/2015** à **21:53**

Et emillac : En effet je suis au courant de cela mais merci pour le rappel !  
Je te rassure que sur ma copie je prend le temps de me lire donc pas d'inquiétude pour les fautes ;)

Par **Dragon**, le **18/11/2015** à **22:16**

On est censé deviner que tu étudies à distance? Mais peu importe, cela ne change rien, ta fac est bien plus en mesure de te répondre que nous..

Et pour l'orthographe/grammaire c'est un simple conseil (particulièrement bienvenu d'ailleurs) qui a cependant, toute son importance en droit!

Par **Helpmepleaseouu**, le **18/11/2015** à **22:58**

Non bien-sur mais la façon dont vous avez répondu était un peu fort je trouve . J'ai juste poser ma Q est vous n'étiez pas obliger de répondre . Je ne comprend pas pourquoi sa vous à autant solliciter .....

Sur mon téléphone , je ne prend pas le temps de faire attention aux fautes comme bcp d'entre nous d'ailleurs .

Par **Emillac**, le **19/11/2015** à **00:28**

Bsr,

[citation]Sur mon téléphone , je ne prend pas le temps de faire attention aux fautes comme bcp d'entre nous d'ailleurs .[/citation]

Et c'est bien dommage !!!

[smile31]

Par **Helpmepleaseouu**, le 19/11/2015 à 13:35

MDRRRR

Vous êtes vraiment quelque chose à juger les gens ...

Grosse erreur de ma part d'envoyer poster un message ici , avec des personnes qui ne sont même pas capables de répondre correctement à la Q ( je sais ou je sais pas ça aurait largement suffi ! ) , mais qui au contraire parle de toute autre chose .

Par **Herodote**, le 19/11/2015 à 13:45

Bonjour,

Je pense que comme cela t'a déjà été dit, il est difficile de répondre avec certitude, cela dépend des universités. Si un tel changement pose rarement problème dans les petites facultés, les difficultés liées aux pléthores d'étudiants dans les grands établissements ne permettent pas une flexibilité comparable.

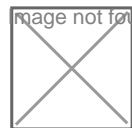
Aussi je pense que tu devrais prendre contact (par mail ou téléphone, le téléphone étant un moyen plus sûr et plus rapide d'avoir ta réponse), avec le secrétariat de ta faculté. Ils te diront clairement si la chose est possible ou non, et si ça l'est, comment procéder.

Par **Emillac**, le 19/11/2015 à 17:12

Bonjour,

C'est hallucinant, effectivement...

image not found or type unknown



Par **Dragon**, le 19/11/2015 à 17:29

Je vais finir par croire que tu es vraiment stupide.. Les réponses précédentes sont les mêmes que celle apportée par Herodote ; certes de façon plus concise mais le fond est le même.

Encore une fois, il n'y a pas eu de jugement et de la part de personne ; seulement un constat : tu fais des fautes à chaque phrase et c'est parfois difficile de te comprendre.

Par **Helpmepleaseouu**, le 19/11/2015 à 17:35

Difficile de me comprendre ? bah putain va apprendre à lire alors !

mdrrrr faut pas abuser quand même

Par **Helpmepleaseouu**, le 19/11/2015 à 17:41

Sur ceux bye bye les gens

Par **Dragon**, le 19/11/2015 à 17:41

"Vous êtes vraiment quelque chose à juger les gens ...

Grosse erreur de ma part d'envoyer poster un message ici , avec des personnes qui ne sont même pas capables de répondre correctement à la Q ( je sais ou je sais pas ça aura largement suffit ! )"

Pour moi cet agglomérat de lettres (que tu as écrit) est difficilement compréhensible et n'est pas écrit en français. Bref, fin de la discussion me concernant. Bonne continuation.

Par **Helpmepleaseouu**, le 19/11/2015 à 17:43

\*d'avoir ...C'est pas la mort si ? tu connais l'autocorrection sur les smartphones ?

Par **Helpmepleaseouu**, le 19/11/2015 à 17:44

"difficilement compréhensible et n'est pas écrit en français." OMGGG tu gagnes en exagération bravo !